



Info familles octobre 2025

Chers parents et partenaires de Georges-Vanier,
Merci de prendre connaissance des informations suivantes.

Élection du conseil d'établissement

Lors de l'assemblée générale du 18 septembre dernier, des élections ont eu lieu pour pourvoir des postes en tant que membre-parent sortant au conseil d'établissement. Il faut se rappeler que le conseil d'établissement joue un rôle à la fois consultatif et décisionnel au sein d'une école. Il sert à prendre position, non seulement comme membre, mais également en groupe, sur des propositions du centre de services scolaire, de la direction de l'établissement, des membres de l'équipe-école ou des élèves.

La première rencontre du conseil d'établissement se déroulera à l'école le jeudi 2 octobre prochain à partir de 18h. Les documents concernant cette rencontre seront déposés sur notre site internet. Durant cette rencontre, il y aura le choix de la Présidence pour l'année 2025-2026. Cette information vous sera partagée par la suite.

Voici les membres du conseil d'établissement qui sont parent à notre école:

1. Mylène Blouin (élue 2 ans)
2. Lise Paradis (élue 1 an)
3. Renée Anne Pinard (élue 2 ans)
4. Eve Bélanger (élue 2 ans)
5. Lynda Hadbouali (élue 2 ans)
6. Véronique Douliez (élue 1 an)

Voici les deux substituts pour les parents qui seraient absents: Sherly Leclerc et Faouzia Ouchiha.

Pour représenter notre école au comité de parents du CSSDM, Mme Lise Paradis sera la représentante. Mme Eve Boulanger sera substitut.

Élection du conseil d'élèves

Les élections du conseil d'élèves se déroulent au moment d'écrire ces lignes. Mayna Zoila Tessier-Briones, technicienne en loisirs, organisera plusieurs rencontres durant l'année scolaire avec les étudiants concernés. Ces élèves



Info familles octobre 2025

seront la voix de leurs pairs lors de consultation. Leur identité vous sera partagée dans la prochaine édition de l'info familles.

Horaire des élèves 2025-2026

Entrée: 7h45 à 8h10

1^{er} cours 8h15 à
9h30

Récréation 9h30 à
9h45

Battement 9h45 à 9h50

2^e cours : 9h50 à
11h05

Battement 11h05 à
11h10

3^e cours 11h10 à
12h25

Dîner : 12h25 à 13h30

Entrée: 13h30 à 13h35

Battement : 13h35 à 13h40

4^e cours : 13h40 à
14h55

Exercice d'évacuation – mois d'octobre

Nous souhaitons vous informer qu'un exercice d'évacuation aura lieu au courant du mois d'octobre, dans le cadre de nos procédures de sécurité. Cet exercice permettra à l'ensemble des élèves et du personnel de se familiariser avec les consignes à suivre en cas d'urgence. Aucune action n'est requise de votre part.

Programme de la mesure alimentaire au secondaire 2025-2026

Le programme devrait se terminer durant la semaine du 15 juin 2026. Les preuves à fournir pour pouvoir bénéficier de cette aide sont la lettre de l'allocation familiale ou l'avis de cotisation des deux parents.

Le formulaire d'inscription doit être rempli et retourné au bureau B107b.

Le paiement doit être aussi effectué (au B107b) pour que le dossier d'élève soit activé.



Info familles octobre 2025

Rappel : frais scolaires pour l'année scolaire 2024-2025 et 2025-2026

Si vous n'avez pas encore payé les frais scolaires de votre enfant pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026, vous pouvez consulter les informations relatives à ces paiements via son compte Mozaïk afin de régulariser la situation.

Merci de nous contacter dès maintenant par courriel à l'adresse gvanier@cssdm.qc.ca si vous souhaitez mettre en place une entente de paiement.

Les modes de paiement acceptés sont : argent comptant, chèque ou débit. Cependant, il est fortement recommandé de procéder au paiement en ligne via Internet.

Reprise de la photo étudiante

La date de reprise de la photo est le mercredi 8 octobre 2025 de 8h30 à 10h30

Carte OPUS

Vous trouvez toute l'information au site web de l'école.

Pour les élèves de 16 ans et plus, vous pouvez vous procurer le formulaire avec l'étampe de l'école Georges-Vanier au bureau de votre secrétaire de niveau.

Appareils électroniques et numériques (extrait de l'agenda 2025-2026)

Rappel important concernant une modification au code de vie de l'école Georges-Vanier (et à la grandeur du Québec!).

Voici un extrait de notre code de vie, disponible dans l'agenda de votre enfant et sur notre site internet. Merci de vous assurer de bien comprendre ce nouveau règlement.

L'utilisation des téléphones cellulaires, des écouteurs et de tout autre appareil mobile personnel est interdite du début à la fin de la journée de classe, y compris durant les pauses et l'heure du dîner. Cette interdiction s'applique à l'ensemble du terrain de l'établissement, sauf exception pour des raisons pédagogiques ou de santé, ou pour des besoins particuliers.

L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.

L'appareil sera confisqué si l'élève contrevient à ce règlement. Les objets confisqués par un membre du personnel seront remis à la direction de niveau qui appliquera les sanctions suivantes :

1^{re} fois : L'appareil est confisqué et remis le même jour à 15 h. Le parent est informé systématiquement.

2^e fois : L'appareil est confisqué et ne pourra être récupéré que par les parents.

* Si une confiscation doit se faire, le tout est consigné dans Mozaik en guise de trace.

Plan de lutte à l'intimidation et à la violence à caractère sexuel 25-26

Un rappel a été fait aux élèves, lors de la tournée de classe des intervenants, qu'il leur est possible de dénoncer toutes formes de violence, d'intimidation, de gestes violents ou malveillants à caractère sexuel, etc. Des affiches seront également disposées à plusieurs endroits dans les lieux communs.

La façon de dénoncer la plus simple pour les élèves est d'en parler avec un adulte de l'école.

Pour les parents, un courriel ou un appel à la direction de niveau est le moyen le plus efficace.

Par téléphone : 514-596-4160

Par courriel : g.vanier@cssdm.gouv.qc.ca

Émulation

Pour le mois de septembre, les élèves qui n'auront jamais eu de retard seront mis à l'honneur. Une collation spéciale sera distribuée et une vingtaine de cartes cadeaux seront offertes en tirage en fin de journée le 10 octobre.

Bravo à ces élèves qui démontrent du respect envers leurs camarades, leurs enseignants et l'école en maintenant un haut niveau d'assiduité en classe.

Ateliers virtuels



Info familles octobre 2025

Le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal vous invite à une série d'ateliers en ligne pour mieux comprendre et accompagner votre adolescent. Ces rencontres gratuites se déroulent sur TEAMS, de 18 h 30 à 21 h 30.

Sujets à venir

Jeudi 9 octobre : La communication

Mercredi 22 octobre : La gestion des conflits

Jeudi 6 novembre : Des limites, on en met!

Jeudi 20 novembre : La motivation scolaire

Mercredi 3 décembre : Le monde amoureux et sexuel de mon ado

Mardi 16 décembre : L'hyperconnectivité

✉ Pour s'inscrire ou obtenir plus d'information :
ateliers.parents.ado.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca

À noter : les ateliers seront également offerts en anglais à l'hiver 2026.

Planification annuelle - éducation à la sexualité

Le comité en éducation à la sexualité à planifier le contenu pour l'année scolaire. Vous pouvez le consulter en pièce jointe.

Code vestimentaire de Georges-Vanier (extrait de l'agenda 2025-2026)

Tout élève qui est scolarisé à Georges-Vanier doit respecter le code vestimentaire en tout temps à l'intérieur de l'école :

- Le chandail et la veste avec le logo de l'école ainsi que le pantalon noir uni sont les vêtements de base obligatoires en tout temps. Le chandail et la veste peuvent être achetés chez notre fournisseur ou à notre friperie. Le pantalon noir uni peut être acheté à l'endroit de votre choix.
- Seuls les vêtements approuvés par l'école sont autorisés. Le chandail noir à capuchon vendu par l'école à l'effigie de Georges-Vanier est aussi autorisé dans notre code vestimentaire.

Autres précisions

- Les vêtements décrits ci-haut ne peuvent être modifiés d'aucune façon.
- La jupe, le bermuda et le cuissard doivent aussi être noirs, unis et doivent couvrir la cuisse jusqu'au genou.



Georges-Vanier

Info familles octobre 2025

- Les pantalons, les jupes et les bermudas doivent être attachés à la taille et le chandail de l'école doit couvrir le ventre.
- Chapeaux, casquettes, capuchon sur la tête, foulards, bandana, camisoles, vêtements déchirés et/ou trop courts ne seront pas tolérés.
- Tout vêtement avec un signe distinctif relié à la violence et la délinquance sont interdits.

Portes ouvertes

C'est le 15 octobre qu'auront lieu la soirée des *Portes ouvertes* de l'école. Venez nous rencontrer et constater la vitalité des programmes de l'école! Parlez-en à la famille et les amis, spécialement s'ils ont des enfants en 4^e et 5^e année qui commence à réfléchir à leur avenir. Pour plus d'informations, suivez ce lien : <https://georges-vanier.cssdm.gouv.qc.ca/notre-ecole/portes-ouvertes/>.

Vie étudiante

- *Sports scolaires*: Les sélections des équipes sportives de l'école, qui participent aux ligues et aux événements du RSEQ, sont terminées. Les jeunes choisis seront informés et les calendriers des parties sont disponibles sur le site de RSEQ.
- *Halloween*: Le 31 octobre sera une journée d'activités multiples et diversifiées pour nos élèves. 3 événements majeurs: Danse au gymnase, distribution de bonbons et maison hantée.

Pose de scellant dentaire

Le projet de scellant dentaire (gratuit) de verre ionomère sera offert de nouveau durant l'année scolaire 2025-2026.

Cette mesure s'applique seulement aux élèves qui en sont à leur deuxième année au secondaire, peu importe le secteur. (Environ 14 ans)

L'équipe d'hygiénistes dentaires viendra les 21-24-25 et 26 novembre pour le dépistage et les 12-13-14-15-16 et 19 janvier pour la pose du scellant.



Georges-Vanier

Info familles octobre 2025

À moins du refus parental (feuille à suivre), tous les élèves de ce niveau seront dépistés. Ensuite, ceux qui sont compatibles avec le procédé recevront le traitement.

Quelques dates importantes pour 2025

Octobre

- 2 Premier conseil d'établissement
- 3 Journée pédagogique
- 13 Congé férié (école fermée)
- 15 Première communication
- 15 Soirée Portes ouvertes de 18h à 20h30
- 31 Fête d'Halloween pour le sec.1, 2 et l'accueil (14 ans et -)
- 31 Distribution de bonbons pour tous les élèves de l'école
- 31 Maison hantée (en soirée)

Novembre

- 6 Fin de la 1re étape
- 7 Journée pédagogique
- 7 Prise photo de nos finissants et des adultes (mosaïque)
- 10 Début de la 2e étape
- 10, 11 et 12 Vaccins pour les élèves d'âge du sec. 3 (CIUSSS)
- 20 Rencontre de parents de 17h30 à 20h30
- 21 Journée pédagogique

Décembre

- 3 Journée pédagogique
- 22 au 31 Fermeture du CSSDM

Janvier

- 5 Journée pédagogique



Georges-Vanier

Info familles octobre 2025

Au nom de l'équipe-école Georges-Vanier, l'équipe de gestion vous souhaite un bel automne!

*Guylaine Cool, François De La Sablonnière-Tremblay, Martine Dumay
Sonia Ouartsi et Ralph Olin.*